

## COMPTE RENDU du Conseil municipal du vendredi 10 juillet

Tous présents sauf Perrier-Agbaté Marie Christine excusée avec procuration à Marie-Hélène BRUN

**Début du conseil 19 heures 06**

### 1. Préambule

#### ➤ Intervention de Gregory Simonini président de l'ACCA d'Argentine

Les chasseurs assurent annuellement le nettoyage des chantiers suivant la liste jointe en annexe.

Cette liste sera complétée pour étendre le périmètre de la prestation.

Patrick REFFET, Philippe FALCOZ et Benoît FIEVET se chargent d'établir cette nouvelle liste et de lancer les opérations.

A l'unanimité le conseil accorde une facture de 2000 € à l'ACCA pour cette opération 2020.

#### ➤ **Une délibération complémentaire est ajoutée à l'ordre du jour**

Adhésion à l'association Régul'matous domiciliée à Saint Jean de Maurienne pour un montant de 100 €.

Une opération est réalisée par la commune pour traiter une vingtaine de chats indisposant les voisins de M. Grola.

Pour chaque chat stérilisé la commune prend en charge 25 € et M. Grola 5 €. L'opération est limitée à 20 chats.

A l'unanimité le conseil approuve cette prise en charge.

#### ➤ **Commission des impôts**

Une liste de douze personnes inscrites sur les listes électorales a été transmise par la mairie au centre des Impôts qui se charge de désigner trois titulaires et trois suppléants.

- Suppression de l'ordre du jour de la délibération « régime foncier »  
Une intervention de M. Viard - Cretat représentant ONF sur le secteur d'Argentine est prévue lors de la prochaine réunion pour que l'ensemble du conseil appréhende mieux le sujet.

## **2. Elections sénatoriales du 27 septembre 2020**

La commune d'Argentine doit élire trois titulaires et trois suppléants pour participer au vote de désignation des sénateurs représentant au sénat le département de la Savoie.

Le bureau de vote pour l'élection des 3 titulaires et 3 suppléants représentant Argentine est constitué comme suit :

Président : Jean-Claude PERRIER

Secrétaire : Anne-Lise EMIN

Scrutateurs : Benoît FIEVET, Anthony BRUN, Marie-Hélène BRUN,  
Alain VERVIN

Candidats titulaires : REFFET Patrick, PERRIER Jean-Claude, BRUN Marie-Hélène

Candidats Suppléants : EMIN Anne-Lise, BATTARD Valérie, FALCOZ Philippe

### **Résultat du scrutin :**

#### Titulaires :

REFFET Patrick	: 14 voix, 1 nul	ELU
PERRIER Jean-Claude	: 14 voix, 1 nul	ELU
BRUN Marie-Hélène	: 14 voix, 1 nul	ELUE

#### Titulaires :

EMIN Anne-Lise	: 14 voix, 1 nul	ELUE
BATTARD Valérie	: 14 voix, 1 nul	ELUE
FALCOZ Philippe	: 14 voix, 1 nul	ELU

### **3. Adhésion au SDES (Syndicat Départemental de l'énergie de la Savoie)**

La commune d'Argentine a décidé d'adhérer au SDES.

La nouvelle législation impose aux communes une consultation des fournisseurs d'énergie électrique pour le renouvellement des contrats en 2021. Cette phase de consultation est gérée par le SDES qui proposera aux communes adhérentes la liste des fournisseurs retenus et leurs conditions commerciales respectives. La commune choisira sur cette base un fournisseur.

La rétribution du SDES est de 0.4 centimes d'Euro au Kw/h consommé.

Le conseil à l'unanimité approuve cette décision.

### **4. Acte administratif MOLLARET/RAKOWITCH**

Les parcelles C774, C776, C777, C780 sont cédées par leurs trois propriétaires à la commune.

La parcelle C970 appartient à quatre propriétaires donc il est nécessaire d'établir un acte particulier pour cette transaction. Le coût supplémentaire généré s'élève à 800 €.

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à engager cette somme complémentaire des 800€ pour solder ce dossier.

### **5. Représentant extérieur régie municipale du musée**

Anne-Marie LYONNAZ démissionne de son poste de représentant extérieure.

Annie COHENDET est proposée pour la remplacer.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition.

Nota : L'ouverture du musée est prévue à partir du 4 Août sur rendez-vous par groupe de 8 personnes maxi. Les protocoles de distanciation ont été validés lors d'une réunion organisée entre la commune, Edith CHICHINOUD responsable du musées et les bénévoles.

## **6. Garants ONF**

Philippe FALCOZ et Benoît FIEVET sont proposés comme garants ONF représentant la commune d'Argentine.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition.

## **7. Commission de contrôle des listes électorales**

Valérie MEURIER est proposée pour effectuer la mission de contrôle des listes électorales initiées par M. le maire d'ARGENTINE.

Le conseil valide à l'unanimité ce choix.

## **8. Installation antenne à Charrière Chaude**

La société TOWERCAST a transmis une demande d'autorisation de travaux pour l'installation d'une antenne sur un terrain situé dans la partie supérieure de Charrière dont le propriétaire est M.DE OLIVIERA.

Le dossier transmis par la société TOWERCAST ne permet pas d'appréhender la nature des travaux, la définition des ouvrages à réaliser pour l'installation d'une antenne de 40 mètres de haut. M. le maire a transmis un mail à la société TOWERCAST lui interdisant d'une part de commencer les travaux à partir du 6 juillet et d'autre part de prendre rendez-vous avec la mairie pour venir présenter son projet d'implantation d'antenne.

Le conseil vote à l'unanimité l'interdiction de mise en œuvre de ce projet et soutien les riverains dans leurs actions de refus de cette implantation.

## **9. Festival du premier roman**

La bibliothèque d'Argentine participe depuis de nombreuses années à ce festival.

Les contraintes sanitaires ont perturbé sa mise en œuvre au printemps. Le festival aura bien lieu en octobre.  
Un écrivain David Zukermann viendra présenter son ouvrage.

A la demande de la bibliothèque une subvention de 250 € est accordée au festival du premier Roman de Chambéry.

Le conseil valide à l'unanimité cette subvention d'un montant de 250 €.

## **10. Divers**

### ➤ **Réaménagement du plateau sportif de GEMILLY**

Laetitia BOUTILLY souhaite avancer sur le projet de réaménagement du plateau sportif de Gemilly.

Les jeunes, principaux utilisateurs de ce plateau sont associés à cette démarche. Un questionnaire sera préparé par Marie-Hélène BRUN et Laetitia BOUTILLY et sera transmis au format papier dans leurs boîtes aux lettres.

### ➤ **Rapport sur l'eau**

Sur la base des remarques et des ajustements demandés par les conseillers Patrick REFFET et Gérard LEONETTI modifieront le document initial pour le présenter lors d'un prochain conseil.

Fin du conseil : 22 heures 12

Le Maire  
Jean-Claude PERRIER